



Section de la Haute-Garonne

Déclaration liminaire au CTL du 18 janvier 2019

Monsieur le Président,

Les gouvernements passent mais le dogme de la réduction des effectifs, remède miracle pour réduire le déficit public, demeure.

Ainsi, depuis 2010, c'est près de 19.000 emplois qui ont disparu au sein de notre administration, et le PLF 2019 en prévoit 2.130 de plus. Notre direction centrale met néanmoins en avant que « le volume de suppressions d'emplois est en retrait par rapport aux exercices précédents », ce qui peut se traduire en un fléchissement de l'augmentation des suppressions de postes... Outre que cette assertion est fautive (les disparitions s'élevant à 1.630 emplois en 2017 et 1.600 emplois en 2018), **F.O.- DGFIP 31** ne voit pas en quoi elle puisse être réellement rassurante.

La saignée pratiquée continue au risque de compromettre la survie du patient...

Aujourd'hui plus personne n'est dupe, même vous sans doute Monsieur le Président, sur la volonté d'abandonner de larges pans de nos missions en faisant en sorte que nous ne soyons plus en mesure de les réaliser.

Ces abandons se traduisent par :

- Le regroupement à outrance des postes comptables : fusion des SPF, de SIP et de SIE, création de trésoreries hospitalières à compétence départementale, réduction du nombre de trésorerie à une par EPCI,
- le transfert de compétences : tel est le cas avec la mise en place d'agences comptables dans le secteur public local, préfigurant la fin de la séparation entre ordonnateurs et comptables,
- la privatisation de nos activités, dont l'exemple le plus récent, et sans doute le plus flagrant est la mise en place du PAS où le recouvrement de l'impôt, mission régaliennne par excellence, est confié aux employeurs et plus à l'Etat.

S'agissant du PAS, nous ne pouvons qu'être consternés par l'amateurisme des plus hautes sphères qui a présidé sa mise en place. Cette réforme, mal pensée, est inutile au regard du très grand civisme fiscal dont font preuve les redevables, et compromet le consentement à l'impôt.

Présentée comme une mesure visant à faciliter la vie des français elle provoque au contraire la plus vive inquiétude des usagers qui se pressent actuellement en très grand nombre aux guichets, dont ils ne sont pas encore « désintoxiqués ». Déjà les collègues nous font part de l'angoisse des contribuables, angoisse qui se transforme en agressivité. Le reproche le plus souvent formulé ? « Nous sommes obligés de nous déplacer car il est impossible de vous joindre ». Comment s'en étonner ? Après les suppressions massives d'emplois de ces dernières années les effectifs sont réduits à la portion congrue et il y n'a

plus personne pour répondre aux appels ou aux courriers papiers comme électroniques.

Nous n'osons imaginer ce qu'il en sera lorsque le pic de charge sera atteint, avec le versement des premiers salaires amputés de janvier 2019.

Dans ce contexte où la logique purement comptable prime sur l'efficacité de notre administration et compromet la sécurité des agents, l'annonce de la suppression de 2.130 d'emplois est révélatrice de la cécité, voire du mépris de notre ministre. Pour lui l'intendance doit suivre, quoi qu'il coûte.

Face au malaise, désormais abyssal, des agents de la DGFIP, ce n'est pas une prime de 200,00€, versée qui plus est à seulement 40.000 fonctionnaires des finances, qui permettra de redresser notre administration et de lui permettre d'assurer pleinement ses missions de service public.

C'est pour toutes ces raisons que F.O.- DGFIP vous rappelle ses revendications :

- la revalorisation du point d'indice,
- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- la création de postes à hauteur des besoins des services,
- le maintien du maillage territorial dans l'intérêt du service public et de ses usagers.

The logo consists of the letters 'FO' in a large, bold, white, sans-serif font, positioned above the letters 'DGFIP' in a smaller, bold, white, sans-serif font. Both are set against a solid red rectangular background.

FO
DGFIP